LAZARD
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Lazard Global Convertibles Recovery Fund A Acc EUR Hedged

Lazard Global Convertibles Recovery Fund est un compartiment de Lazard Global Investment Funds Public Limited Company (l'« OPCVM »)

ISIN: IE00BMW2TD31

Le Compartiment est géré par Lazard Fund Managers (Ireland) Limited, division du groupe Lazard

Objectifs et Politique d'investissement

Lazard Global Convertibles Recovery Fund (le « Compartiment ») vise à maximiser les rendements totaux des revenus et la croissance du capital.

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active et investira principalement dans des obligations convertibles (c'est-à-dire des titres de créance convertibles en titres de participation de l'Émetteur) que le Gestionnaire d'investissement a identifiées comme étant susceptibles de connaître une reprise en matière d'évaluations. La stratégie du Compartiment consiste à se concentrer sur les opportunités d'investissement présentées par des sociétés, des secteurs ou des régions qui ont sous-performé ou ont fait l'objet d'une sous-évaluation au moment de l'investissement.

Le Compartiment investira également dans des titres de créance et/ou des obligations convertibles de qualité « investment grade », de qualité inférieure à « investment grade » et non notés (par exemple, des obligations) émis par des sociétés, des gouvernements, des agences gouvernementales, des entités quasi-souveraines ou des organes supranationaux (tels que la Banque mondiale) du monde entier.

Le Compartiment a la possibilité d'investir jusqu'à 100 % de sa valeur dans des titres dont la notation est inférieure à « investment grade ». Le Compartiment a également la possibilité d'investir jusqu'à 100 % de sa valeur sur les marchés émergents.

Le Compartiment peut aussi investir jusqu'à 10 % de sa valeur en parts ou actions d'autres fonds d'investissement (y compris dans des fonds indiciels et d'autres compartiments de l'OPCVM).

Le Compartiment peut investir en trésorerie et dans des investissements équivalents à de la trésorerie à tout moment et dans une mesure raisonnable.

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir directement dans des actions, mais il peut ponctuellement détenir des titres de participation à titre accessoire dans la limite de 10 % de la valeur du Compartiment.

Le Compartiment peut être exposé aux catégories d'actifs ci-dessus par le biais d'un investissement direct ou en recourant à des produits dérivés (des contrats financiers dont la valeur est liée au prix d'un investissement sous-jacent). Les expositions aux devises du portefeuille du Compartiment seront en couvertes en dollars américains, dans la mesure où il s'agit de la devise de base du Compartiment.

En raison de son recours à des produits dérivés, le Compartiment peut être « adapté » ou « à effet de levier » (ce qui peut conduire à une évolution de la valeur de l'actif du Compartiment beaucoup plus importante proportionnellement). Le niveau attendu d'effet de levier du Compartiment atteindra 100 % de la valeur du Compartiment.

Le Compartiment a toute latitude pour sélectionner les titres dans lesquels investir dans les limites de l'Objectif et de la Politique d'investissement.

Vous pouvez acheter ou vendre des actions du Compartiment n'importe quel jour d'ouverture des bourses de Dublin, de Londres et de New York.

Les éventuels revenus et profits attribuables à vos actions ne seront pas versés sous forme de dividende, mais accumulés dans le Compartiment en votre nom et se traduiront par une augmentation de la valeur de vos avoirs.

La performance du Compartiment n'est pas mesurée par rapport à un indice de référence.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088, le « Règlement SFDR ».

Recommandation : Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport à court terme.

Profil de risque et de rendement



Risque plus Faible
Rendements Potentiellement plus Faibles

Risque plus Elevé
Rendements Potentiellement plus Élevés

Les catégories de risque et de rendement ci-dessus sont calculées au moyen de données historiques et peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque et de rendement peut changer avec le temps et ne constitue pas un objectif ni une garantie. La catégorie la plus basse (catégorie 1) n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le profil de risque de cette Catégorie d'Actions est calculé sur la base de sa volatilité historique, c'est-à-dire l'amplitude des fluctuations des actifs sous-jacents du Compartiment au cours des 5 dernières années. Étant donné que cette Catégorie d'Actions ne possède pas de données de performances sur 5 ans, nous avons simulé la volatilité, par l'utilisation d'un indicateur comparable, sur la base de données historiques.

Cette Catégorie d'Actions a été classée dans la catégorie de risque indiquée ci-dessus parce que, sur la base des données historiques simulées, les actifs sous-jacents du Compartiment ont présenté une volatilité modérée.

On notera qu'il existe d'autres risques qui ne sont pas nécessairement pris en compte dans les catégories de risque et de rendement ci-dessus. Certains de ces risques sont résumés ci-dessous.

- Il n'existe aucune garantie de capital ni aucune protection de la valeur du Compartiment. La valeur de votre investissement et du revenu qu'il génère peut diminuer ou augmenter, et il est possible que vous ne récupériez pas le montant total que vous avez investi au départ.
- Ce Compartiment peut investir dans des titres de marchés émergents. Il se peut que ces marchés soient moins développés que d'autres, le Compartiment peut donc être exposé à un risque de volatilité plus élevé et ainsi être soumis à des délais pour acheter, vendre et revendiquer la propriété de ses investissements. Les systèmes politiques, économiques et juridiques peuvent également être moins développés dans les marchés émergents entraînant pour le Compartiment un risque plus important de perte du capital investi.
- Investir dans des obligations moins bien notées augmente les risques de défaut de remboursement et de perte de capital pour le Compartiment.
- Il existe un risque que la contrepartie dans certains contrats conclus par le Compartiment ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations. Par exemple, cela peut se produire dans le cas d'un investissement dans un Compartiment au moyen d'un instrument dérivé ou d'un instrument de dette, lorsque l'autre partie au contrat devient insolvable ou n'est plus en mesure de remplir ses obligations. Le Compartiment peut alors subir des pertes.
- Il existe des risques supplémentaires liés à l'utilisation d'instruments dérivés : le Compartiment investit dans des instruments dérivés afin de réduire l'exposition (couverture), tout en obtenant une exposition plus élevée et en spéculant sur la valeur des investissements sous-jacents. L'utilisation de produits dérivés pour obtenir une plus forte exposition à des placements plutôt que d'investir directement donnent la possibilité d'obtenir des gains plus élevés mais aussi augmenter le risque de perte.
- Le Compartiment peut investir dans des parts ou actions d'autres fonds d'investissement. Ces autres fonds peuvent eux-mêmes être soumis à leurs propres commissions et frais.
- Les obligations convertibles présentent le risque que leur valeur, lors de leur conversion en titres de participation, varie par rapport à celle des titres de participation non convertibles, et que leur rendement soit inférieur à celui des titres de créance non convertibles. En outre, ces titres peuvent être assortis d'une clause de conversion obligatoire en action, ce qui peut entraîner la réception d'actions lorsque celles-ci sont en baisse ou à un prix défavorable.
- Vos actions sont couvertes dans le but de réduire les conséquences des fluctuations du taux de change entre la devise libellée et la devise de référence du Compartiment. Cela peut ne pas éliminer totalement le risque de change et par conséquent avoir une incidence sur les performances de vos actions.

Pour plus d'informations concernant les risques, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » du Prospectus de l'OPCVM et du Supplément du Compartiment.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	**3,00%**
Frais de sortie	**2,00%**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Compartiment sur une année	
Frais courants	**0,96%**
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	**N/A**

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Il est possible dans certains cas que vous payiez moins.
Vous pouvez obtenir le montant réel des frais auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants indiqué dans le tableau est une estimation des frais à partir des frais attendus qui seront facturés au Compartiment sur une année et ne comprend pas la commission de performance ou les frais de transaction acquittés lors de l'achat ou de la vente d'actifs.

Un montant pour les « Droits et charges », tel que définis dans le Prospectus de l'OPCVM, peut être appliqué.

Les Administrateurs peuvent, à leur entière discrétion, prélever des frais d'échange s'élevant au maximum à 1 % de la Valeur Nette d'Inventaire des Actions à échanger.

Veuillez vous reporter à la section « Commissions et frais » du Prospectus de l'OPCVM, au Supplément du Compartiment et à l'Annexe I « Informations détaillées relatives à la Catégorie d'Actions » du Supplément du Compartiment.

Performances Passées



Le Compartiment a été créé le: 31/07/2020

Cette Catégorie d'Actions a été lancée le: 23/10/2020

Les performances passées sont calculées en euros.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées indiquées dans le tableau prennent en compte l'ensemble des charges, sauf les frais d'entrée du Compartiment.

Lorsque les données disponibles pendant une année ne sont pas suffisantes pour mesurer la performance, cette dernière n'est pas indiquée.

Informations Pratiques

Le Dépositaire de l'OPCVM est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

Le Compartiment est l'un des divers compartiments de l'OPCVM. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales et les droits des investisseurs et des créanciers d'un compartiment doivent normalement se limiter à l'actif de ce seul compartiment.

Vous pouvez échanger vos placements entre les compartiments de l'OPCVM. Veuillez vous reporter à la section « Échanges entre Catégories d'Actions et Compartiments » du Prospectus de l'OPCVM.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant le Compartiment dans le Prospectus de l'OPCVM (disponible en anglais et en allemand) et dans les Rapports et Comptes annuels et semestriels, qui sont établis pour l'OPCVM dans son ensemble (disponibles en anglais, en allemand et en italien). Ces documents sont disponibles gratuitement auprès de Lazard Asset Management Limited, 50 Stratton Street, Londres, W1J 8LL ou à l'adresse www.lazardassetmanagement.com.

Le Compartiment est soumis à la législation fiscale irlandaise. Cela pourrait avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

Les dernières valeurs liquidatives des actions de l'OPCVM sont disponibles sur www.lazardassetmanagement.com.

Les détails de la Politique de rémunération de Lazard Fund Managers (Ireland) Limited, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution de ces rémunérations et avantages, sont disponibles sur le site Internet suivant: www.lazardassetmanagement.com. Vous pouvez demander à recevoir gratuitement un exemplaire au format papier de cette politique auprès de Lazard Fund Managers (Ireland) Limited.

La responsabilité de Lazard Fund Managers (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.